

**Arrêté du 5 décembre 2014 portant nomination à une commission régionale d'inscription
et à une chambre régionale de discipline
NOR : JUSC1427134A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu les articles L. 822-2, R. 822-8 et R. 822-9 du code de commerce ;

Vu l'arrêté du 4 juin 2013 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Metz ;

Vu la proposition du président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Metz, en date du 29 octobre 2013 ;

Vu la proposition du président de la chambre régionale des comptes de Champagne-Ardenne, Lorraine, en date du 6 novembre 2014 ;

Vu la proposition du premier président de la cour d'appel de Metz, en date du 10 novembre 2014,

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Metz :

En qualité de président

M. Bernard MESSIAS, président de chambre à ladite cour, titulaire, en remplacement de M. Hubert RUFF, pour la durée du mandat restant à courir.

M. Guy HITTINGER, président de chambre à ladite cour, suppléant, en remplacement de Mme Corinne BOUC, pour la durée du mandat restant à courir.

En qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes

M. Paul PARENT, conseiller à la chambre régionale des comptes de Champagne-Ardenne, Lorraine, titulaire, en remplacement de M. Jacques MILLET, pour la durée du mandat restant à courir.

M. Adrien GAUBERT, conseiller à la chambre régionale des comptes de Champagne-Ardenne, Lorraine, suppléant, en remplacement de M. Paul PARENT, pour la durée du mandat restant à courir.

En qualité de personne qualifiée en matière juridique, économique ou financière

M. Cédric SAUNIER, vice-président au tribunal de grande instance de Metz, titulaire, en remplacement de M. Claude BENOIT, pour la durée du mandat restant à courir.

En qualité de membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes

M. Jean-Paul KONCINA, commissaire aux comptes, membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Metz, titulaire, en remplacement de Mme Isabelle RAUSCHER, pour la durée du mandat restant à courir.

Article 2

La sous-directrice du droit économique est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 5 décembre 2014.

Pour le ministre et par délégation,
La directrice des affaires civiles et du sceau,

Carole CHAMPALAUNE